

<http://gec.venissieux.org/Cite-Educative-Venissieux-Saint-Fons-Attribution-d-une-subvention-a-la-ville>



Cité Éducative Vénissieux / Saint-Fons. Attribution d'une subvention à la ville suite à l'appel à projets 2021 / 2022.



- Interventions -
Date de mise en ligne : lundi 11 octobre 2021

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Madame le Maire, mesdames et messieurs les Élus, mesdames et messieurs,

Le ministre Blanquer entame une grande entreprise de démantèlement de l'éducation prioritaire et la redistribution des moyens sur critères sociaux est remplacée par une attribution des moyens selon les projets élaborés par les équipes d'enseignants. Cette politique s'attaque aussi bien aux moyens financiers alloués par les collectivités territoriales (mairie et département), qu'aux moyens humains (les postes alloués par l'Éducation nationale).

Pour notre part, ces cités éducatives ne doivent pas cacher le démantèlement de l'éducation prioritaire !

Par ailleurs, il est à craindre que les cités éducatives absorbent les financements et les projets et accroissent ainsi les inégalités territoriales parfois même sur une même commune. Vénissieux peut être un exemple avec les collèges Aragon et Balzac qui n'entrent pas dans le dispositif et qui de plus vont perdre leur label REP suite aux réformes que le gouvernement prévoit.

En effet, le ministère prévoit de remplacer le label REP à la rentrée 2022 par une allocation progressive des moyens, gérée au niveau académique. Cette contractualisation des moyens s'inscrit dans la politique ministérielle pour une école néo-libérale. En octroyant des moyens en fonction des projets et non sur les difficultés sociales des élèves, M. Blanquer poursuit son objectif de destruction de l'éducation prioritaire, et plus généralement du service public d'éducation.

D'autre part, la question des écoles orphelines et de la nécessité de prendre en compte les inégalités scolaires en milieu rural ne peuvent servir d'argument pour détruire une politique éducative de territoires. Alors que l'éducation prioritaire cible des quartiers cumulant paupérisation et processus ségrégatifs, en lien avec les politiques de la ville, les CLA placent les établissements et écoles dans une situation de concurrence et risquent de mettre celles actuellement en REP de côté.